

**Assemblée communale de la
Commune mixte de Crémines
Jeudi 15 décembre 2011 à 20h15 à la halle de
gymnastique de Crémines (salle n°2)**

ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver le budget 2012 du Syndicat des eaux du Raimeux (SER).
2. Discuter et approuver le budget 2012 du Syndicat scolaire du Grand Val (SSGV).
3. Discuter et décider d'un règlement d'assainissement des finances de la Commune mixte de Crémines.
4. Discuter et approuver le budget 2012 de la Commune mixte de Crémines.
5. Election de l'organe de vérification des comptes pour l'année comptable 2011.
6. Divers et imprévus.

Dès le 15 novembre 2011, le budget 2012 de la Commune mixte de Crémines peut être retiré auprès du secrétariat communal; le budget 2012 du SER et le budget 2012 du Syndicat scolaire du Grand Val peuvent y être consultés.

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2c à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

2746 Crémines, le 10 octobre 2011

Le Conseil communal